

La démocratie,
c'est pas que des mots!
[au Nord comme au Sud]

DÉSObÉISSANCE CIVILE

SEPTEMBRE 2012



www.annoncerlacouleur.be



Sommaire

Introduction	2
La désobéissance civile	3
I. Principes de la désobéissance civile	3
II. Techniques de désobéissance civile	9
Animation autour de la désobéissance civile	15
I. Consignes pour l'animation « Désobéissance civile »	15
Animation autour de la « mise en action »	26
Figures historiques de la désobéissance civile	30
I. Mahatma Gandhi et le mouvement pour l'indépendance de l'Inde	31
II. Martin Luther King et Rosa Parks	33
III. Nelson Mandela et l'African National Congress (ANC)	36
IV. Aung San Suu Kyi	38
V. Vaclav Havel	41
Collectifs et mouvements citoyens de désobéissance civile	43
I. Les Indignés	43
II. Les déboulonneurs de pub	44
III. Les Pussy Riot	45
Bibliographie et filmographie générale	46

Introduction

Ce dossier sur la « désobéissance civile » a été réalisé en complément de la démarche de réflexion proposée par Annoncer la Couleur dans le cadre de la formation « La démocratie, c'est pas que des mots ! [Au Nord comme au Sud] ».

Les éléments que vous trouverez ici ont été rassemblés pour faciliter le traitement de la question de la désobéissance civile avec des jeunes à partir de 16 ans. Vous trouverez donc des informations de base sur le mouvement et ses formes anciennes et actuelles, des ressources pour approfondir certains angles et des animations à mener directement avec vos jeunes.

Plus qu'un dossier thématique complet et théorique, nous avons pensé ce dossier comme une source à plusieurs entrées où vous êtes libre de choisir les points à approfondir.

Le dossier s'articule en trois parties :

1. Introduction « théorique » sur la désobéissance civile, ses principes et ses formes de mise en pratique
2. Deux animations à réaliser en classe : mieux comprendre la désobéissance civile et exercices de mise en action
3. Figures et mouvements de la désobéissance civile d'hier et d'aujourd'hui

Une bibliographie générale est reprise en fin de dossier.

Bon travail !

La désobéissance civile¹

Le concept de « désobéissance civile » nous vient d'un penseur américain du XIX^e siècle, Henry David Thoreau. À travers ses ouvrages, il propose une philosophie de résistance non violente qui a influencé des figures politiques, spirituelles ou littéraires telles que Léon Tolstoï, Mohandas Karamchand Gandhi et Martin Luther King.

Une des définitions contemporaines de la désobéissance civile serait celle de John Rawls, philosophe américain connu pour sa théorie de la justice développée dans les années 70 et basée sur la recherche des règles de justice tout en respectant la liberté : « La désobéissance civile peut être définie comme un acte public, non violent, décidé en conscience, mais politique, contraire à la loi et accompli le plus souvent pour amener un changement dans la loi ou bien dans la politique du gouvernement. En agissant ainsi, on s'adresse au sens de la justice de la majorité de la communauté et on déclare que, selon une opinion mûrement réfléchie, les principes de coopération sociale entre des êtres libres et égaux ne sont pas actuellement respectés ».

Bertolt Brecht, dramaturge allemand, quant à lui disait ceci : « Celui qui engage la lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ».

I. Principes de la désobéissance civile

À la base du mouvement de désobéissance civile, on dénombre un certain nombre de principes. Ce mouvement de résistance est structuré et pensé en amont. Il entend se positionner en tant qu'acteur politique légitime dans un contexte démocratique. Il vient questionner la démocratie en tant que modèle et système, qu'il considère muable, à faire vivre et à chatouiller sans cesse.

1. Action collective

« L'acte de désobéissance s'inscrit par principe dans un mouvement collectif. Elle est l'acte d'un groupe qui se présente comme une minorité agissante, et se traduit par l'action concertée de celle-ci. Ainsi Hannah Arendt, philosophe allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme et la modernité, relève que « loin de procéder de la philosophie subjective de quelques individus excentriques, la désobéissance civile résulte de la

¹ *Petit cahier d'exercices de désobéissance civile*, éd. Jouvence, 2010.

Xavier Renou, *Petit manuel de désobéissance civile*, éd. Syllepse, 2009, page 35

Eric Darier, Pour la désobéissance civile non-violente, Greenpeace, <http://www.greenpeace.org/canada/fr/Blog/pour-la-dsobissance-civile-non-violente>

Xavier Renou, *Désobéir, le petit manuel*, éd. le passage clandestin, 2012.

Manifeste des 343, wikipédia, http://fr.wikipedia.org/wiki/Manifeste_des_343

coopération délibérée des membres du groupe tirant précisément leur force de leur capacité d'œuvrer en commun ».²

La désobéissance est donc par nature une **action collective**. La condition pour qu'elle surgisse n'est cependant pas qu'elle rassemble le plus grand nombre mais bien qu'elle s'adresse au plus grand nombre. Gandhi disait ceci : « un petit groupe d'esprits déterminés animés par une foi inébranlable dans leur mission peut changer le cours de l'histoire ».

Le mouvement accorde de l'importance à ce que tous les participants à une action de désobéissance soient d'accord d'y participer. Le groupe doit discuter des zones grises, du type d'action, de ses risques et de ses conséquences. Il s'agit de ne jamais forcer quelqu'un à participer à une action s'il ne le souhaite pas et de fonctionner sur le mode du consensus.

2. Intérêt collectif

« La désobéissance civile implique la défense d'un intérêt qui dépasse l'intérêt strictement individuel de celui qui la pratique. Elle tire sa légitimité du fait qu'elle affirme défendre justement **l'intérêt général** contre des pratiques, une politique, des lois qui le contrediraient. Ce bien commun, c'est l'ensemble des richesses (l'eau, l'air,...) et des droits (l'éducation, la santé, la culture,...) qui doivent échapper à toute logique d'appropriation privée comme d'échange marchand. »³

3. Action de contrainte

« Désobéir, c'est refuser un monde que l'on considère injuste. »⁴

Il s'agit de **contraindre l'État** à modifier, changer ou abolir une loi parce qu'on la trouve injuste. Les objectifs visés sont la modification de la règle, de la norme contestée ainsi que le retour du débat sur la place publique. La démocratie représentative éloigne souvent le citoyen de son rôle politique. Les désobéissants souhaitent redonner aux populations la foi en cette fonction politique que nous avons tous, en tant que citoyens du monde, d'une ville, d'un quartier.

4. Action non-violente

« Les désobéissants usent généralement de moyens pacifiques. La désobéissance civile vise à appeler aux débats publics et, pour ce faire, elle en appelle à "la conscience endormie" de la majorité plutôt qu'à l'action violente. C'est un des traits qui la distingue de la révolution, qui pour arriver à ses fins peut, potentiellement, en appeler à la force. »⁵

² Peut-on désobéir aux lois ?, texte d'Hannah Arendt de 1972, Sur la désobéissance civile – <http://lewebpedagogique.com/terminale-philos/2009/07/sur-la-desobeissance-civile/>

³ Xavier Renou, *Petit manuel de désobéissance civile*, éd. Syllepse, 2009, page 35

⁴ Extrait de l'émission "Le Mag" de France 3 du 28/02/09

⁵ Wikipédia sur la désobéissance civile

Pour les désobéissants, les raisons **de rejeter la violence** sont nombreuses. La première est que la violence est contre-productive et qu'une action violente pourrait être très mal comprise par l'opinion publique et facilement récupérée par les médias à sensations.

Agir avec violence serait, en quelque sorte, utiliser les mêmes moyens que l'adversaire, moyens que la désobéissance civile dénonce. Car, « nos adversaires sont violents. Ils ont des juges, des policiers, des prisons, des mercenaires et des armées.⁶ » Citons l'exemple des centres fermés qui sont des lieux où l'on enferme des gens dont la seule infraction est de se trouver dans un pays dans lequel ils n'ont pas le droit de rester sans les papiers du dit pays.

« La fin ne justifie jamais les moyens, jamais ! Depuis sa fondation en 1971, Greenpeace a fait le choix de la non-violence et du pacifisme comme seul moyen légitime de lutte. [...] Lorsque les militants non-violents agissent, ils prennent des risques en se mettant en première ligne et en assumant toutes les conséquences. C'est la conviction profonde en la non-violence qui motive les militants. Le pacifisme et les techniques de non-violence ne veulent pas dire que les actions Greenpeace sont nécessairement légales ou sans confrontation, au contraire ! Le but est précisément de dénoncer des crimes environnementaux et proposer des solutions, mais toujours sans violence. »⁷

Les zones grises de la non-violence

Il n'est pas toujours évident de savoir si une action est violente ou pas car, même si la plupart du temps les actions ne s'attaquent pas à des personnes mais à des biens, elles peuvent s'attaquer aux droits de personnes comme le droit à la propriété privée. Le débat est souvent lancé. Il s'agit d'une prise de position individuelle sur ce que l'on considère juste ou pas. C'est pourquoi se créent rapidement des groupes d'affinités avec des gens qui ont les mêmes idées et que le consensus est une méthode d'organisation des groupes de désobéissants.

C'est également la raison pour laquelle l'empathie vis-à-vis des personnes vers qui s'adresse l'action est une dimension fondamentale de l'action non-violente. *Exemple : José Bové et ses désobéissants viennent se coucher sur un champ d'OGM. Il est essentiel de se poser la question des conséquences, de la violence de l'action pour les personnes visées. Dans le cadre de cette exemple, il est essentiel de se poser la question de la violence de l'action par rapport au propriétaire du champ.*

5. Action publique

« L'acte de désobéissance (civile) se traduit par une attitude publique, ce qui le différencie de la désobéissance criminelle - cette dernière, ne prospérant que dans la clandestinité. Dans la désobéissance civile, pour empêcher qu'une action soit mal perçue, les médias doivent être prévenus et doivent être présents lors de l'action. La publicité, l'audience lui confère une valeur

⁶ Xavier Renou, *Désobéir, le petit manuel*, éd. Le passager clandestin, 2012, page 39

⁷ Eric Darier, *Pour la désobéissance civile non-violente*, Greenpeace, <http://www.greenpeace.org/canada/fr/Blog/pour-la-dsobissance-civile-non-violente>

symbolique où est écartée le soupçon de "moralité de l'acte". C'est une stratégie importante pour la visibilité, l'interprétation et la sensibilisation du grand public »⁸. La condition nécessaire des actions de désobéissance civile est d'entreprendre des actions qui soient comprises par le plus grand nombre possible de personnes.

6. Action à la limite de l'illégalité mais qui assume les risques de la sanction

« Ce n'est pas légal mais c'est légitime »⁹, disait une jeune désobéissante.

« Le problème de la légalité de la désobéissance civile vient du fait que malgré une transgression volontaire de la règle de droit, celle-ci s'effectue paradoxalement dans une fidélité au reste du dispositif légal (y compris, par exemple, à la sanction prévue par la loi contestée), ainsi qu'à une "loi supérieure". La désobéissance civile peut donc s'analyser comme un « délit politique » et dès lors, le désobéissant civil bénéficiera du régime de protection qui peut être mis en place pour ce type de délit. La désobéissance civile est toujours une **prise de risques** vis-à-vis de soi au niveau légal mais aussi souvent au niveau physique ».¹⁰

Les désobéissants acceptent d'affronter les conséquences judiciaires, les risques de sanction liés à leurs actes. Cependant, il n'y a pas de législation claire pour le cas des désobéissants, ils sont souvent condamnés à des peines symboliques (1 euros d'amende avec sursis). C'est pourquoi ceux-ci en viennent parfois à utiliser le procès comme tribune pour la cause défendue. Les médias présents, leur combat pourrait être entendu par d'autres acteurs et relayé au grand public.

Exemple : Le « Collectif du jeudi noir » (en France) qui occupe des bâtiments laissés inoccupés depuis parfois plusieurs années se justifie de la sorte : « quand il y a des gens dehors et des bâtiments vides, peut-être que la légalité le justifie mais la moralité ne pourra jamais le justifier ». Deux droits humains rentrent en contradiction : le droit à la vie privée et le droit au logement.

7. Action constructive

« Désobéir ça s'apprend »¹¹

Les actions entreprises par les désobéissants doivent être réfléchies et construites dans la perspective de **faire avancer les causes défendues**. Si les actions viennent s'opposer à une loi, un décret, un règlement en vigueur, une décision, ... elles se doivent de proposer autre chose. Elles se donnent des objectifs variés : défendre de nouveaux droits, obtenir une couverture de la part de la presse, faire d'un groupe un interlocuteur incontournable, faire retarder une action ou reculer un adversaire.

Pour que les actions soient constructives, elles doivent aussi **s'attaquer aux bonnes personnes**, ne pas se tromper de cible.

⁸ Wikipédia sur la désobéissance civile

⁹ Reportage d'Envoyé spécial sur la désobéissance civile de mai 2009

¹⁰ Xavier Renou, *Désobéir, le petit manuel*, éd. le passager clandestin, 2012

¹¹ Reportage d'Envoyé spécial sur la désobéissance civile de mai 2009

Il s'agit également de **définir des objectifs clairs et les moyens** à mettre en œuvre pour que l'action aboutisse. La question de l'efficacité est centrale pour les désobéissants. Les désobéissants agissent de façon organisée, concertée.

Désobéir, c'est donc presque devenu un métier qui a ses règles, ses risques et même sa formation.

8. Étape ultime

Jacques de Colon, auteur du « Petit cahier d'exercices de désobéissance civile », identifie 4 étapes antérieures à l'acte de désobéissance civile :

1. Prise de conscience de l'humanité bafouée dans une situation donnée
2. Indignation et refus
3. Identification de la « cible », des responsables de l'injustice
4. Choix du moyen de résistance et qui dépend du groupe de désobéissants

Lors de la 4e étape, les désobéissants s'assurent que tous les moyens légaux et démocratiques (lettre, pétition, interpellation, rencontre, débat publique, manifestation, grève,...) ont été tentés auprès des autorités, de la cible vers qui ils se tournent.

Lorsqu'ils ont eu recours à « tous les moyens légaux et démocratiques pour alerter les autorités et se faire entendre, et que c'est le silence, voire le mépris ou l'incompréhension de celles-ci qu'ils reçoivent pour seule réponse, les voilà contraints à se tourner vers des moyens d'action plus originaux mais néanmoins non-violents ».

9. Action inscrite dans la durée

Il s'agit d'actions répétées qui confrontent l'État au dilemme de sévir ou de laisser faire. Il ne s'agit pas de faire une action ponctuelle mais bien une sorte de harcèlement démocratique.

*Exemple : le « Manifeste des 343 » est une pétition française parue le 5 avril 1971 dans le magazine Le Nouvel Observateur, et signée par 343 femmes affirmant s'être fait avorter. Elles s'exposaient ainsi à l'époque à des poursuites pénales pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. Il s'agissait d'un appel à la liberté des femmes de pouvoir avorter. Ce manifeste, suivi de nombreux articles, débats et manifestations, a contribué à l'adoption, en décembre 1974 - janvier 1975, de la loi Veil qui dépénalisait l'interruption volontaire de grossesse (IVG) lors des dix premières semaines de grossesse.*¹²

¹²Wikipédia sur le Manifeste des 343 : http://fr.wikipedia.org/wiki/Manifeste_des_343

10. La différence entre action directe et action symbolique

Les actions de désobéissance civile peuvent être de nature différente :

- **L'action directe** aura un impact immédiat sur l'adversaire, le résultat et les conséquences seront directs. Il s'agit, par exemple, de se coucher sous les roues d'un avion prêt à décoller pour expulser des sans-papiers, ou des campagnes de désobéissance civile lancées par Martin Luther King qui visaient à faire occuper par les noirs les espaces légalement réservés aux blancs.

L'action a un effet direct sur la cible visée par l'action.

- **L'action symbolique** sera dirigée vers le grand public afin de déclencher le débat public mais n'a pas de conséquences directes sur la cible visée. Il s'agit, par exemple, de troubler l'ordre public, de proposer un « freezing » (une mobilisation éclair : rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance au moyen d'Internet), de lancer dans la foule une chanson militante ou de recourir à l'art comme manière d'exprimer son désaccord, son ras-le-bol, son opposition avec la société actuelle. Ce dernier mouvement se fait appeler « artiste ». Nous y reviendrons dans le cadre des « Techniques de désobéissance civile » (voir page 9).

II. Techniques de désobéissance civile¹³

1. Pour sensibiliser le public

Beaucoup d'actions visent surtout à informer, sensibiliser et conscientiser l'opinion publique. Elles constituent de véritables opérations de communication, de « pédagogie en acte » à destination de l'adversaire, d'une part, et du public témoin de l'action, d'autre part.

Techniques inspirées de l'art contemporain¹⁴

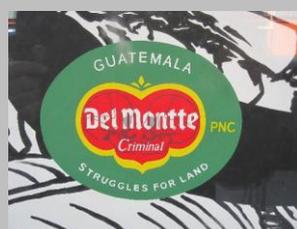
L'infiltration : s'insinuer dans un espace public ou privé pour faire passer un message interpellant.



« Les agit'acteurs », (groupes de jeunes et d'adultes – Liège) dans le cadre d'une formation de Majo Hansotte en lien avec « les intelligences citoyennes, comment se prend et s'invente la parole collective ».

Exemples : Un citron infiltré dans des caisses de tomates dans un marché avec une étiquette « Je suis une minorité visible » (ci-contre), l'action des Yes Men qui font des fausses conférences au sein de l'OMC, ...

Le détournement d'un objet ou d'un espace de leur cible habituelle avec un but de sensibilisation/mobilisation – pour qu'on les remarque et qu'on y réfléchisse.



1998 par Minerva Cuevas de la Mejor Vida Corporation (Entreprise pour une vie meilleure)

Exemples : détournement de logos, d'affiches, d'espaces publicitaires ; le panneau « À louer sauf blacks, beurs, familles nombreuses, minimexés,.... » pour sensibiliser au droit au logement ; les travaux de détournement de marques créés en 1998 par Minerva Cuevas de la Mejor Vida Corporation (Entreprise pour une vie meilleure).

¹³ Désobéir. Le petit manuel, Xavier Renou, Editions le passager clandestin, Le Château, 2012

¹⁴ ITECO, module de formation « Méthodes et techniques » en éducation au développement, mars 2012.

DESOBEISSANCE CIVILE

Interpellation participante : interprétation théâtrale, scénarisée, qui se répétera plusieurs fois pour interpellier les passants.



Manifestations chocs organisées en protestation contre le port de la fourrure d'animaux à la Cathédrale de Barcelone - Janvier 2008

Exemples : le collectif sans tickets qui réalise des interprétations théâtrales dans les rames de métro entre deux arrêts ; le collectif Barricades qui privatise un pont de Liège et oblige les passants à payer 0.01 € ou à faire un long détour par le pont public ; les manifs de droite (fausse manifestation scandant des slogans à l'opposé de leurs revendications réelles comme par exemple « Pour une Europe libérale ! Pour en finir avec l'État providence ! Nous sommes les 1% ! Vive le printemps de la droite ! ») ; le die in (les militants font les morts),...

Installation : créer un ou des événements, installations éphémères dans des lieux publics fréquentés pour susciter le questionnement et faire événement.



À Liège, des lits d'hôpitaux sont installés un samedi après-midi sur une place très fréquentée pour interpellier le grand public sur la défense de la psychiatrie ouverte.

Exemples : sur la Grand-Place de Bruxelles, le sapin est remplacé par un centre de réfugiés avec un mirador pour dénoncer leurs conditions de vie en Belgique; toutes les statues d'un parc sont déguisées et représentées enceintes avec un panneau qui sensibilise au droit à l'avortement ; ...



Graffiti de Banksy "Keep your coins, I want change"

Exemple : "Banksy résume son constat cinglant sur le monde en jetant de la peinture sur les murs publics, de manière à la fois folle mais aussi réfléchie [...] il commet des actes illégaux, mais il ne le fait pas au hasard. Banksy exploite sa tribune comme un maître. Il a des choses à dire, il veut notre attention et il l'obtient, tout ça, sans que nous sachions qui il est. « La patrouille internationale du web » <http://patrouilleinternationale.blogspot.be>.

L'action clown

Ce type d'action consiste à recourir à l'humour, la caricature et aux outils clownesques pour intervenir devant un public ou un adversaire. Se moquer de l'adversaire en prétendant s'en faire le partisan, mais de manière outrancière, afin de mieux faire comprendre ce que l'on dénonce. Le « clown activisme » peut à l'occasion se montrer désobéissant quand il franchit par exemple un barrage de police.



Les clowns activistes bruxellois lors d'une manifestation

2. Pour ternir la réputation

Ces actions visent à dire une vérité, montrer le vrai visage d'un adversaire, dénoncer son double discours, ses pratiques secrètes, etc. afin d'en détourner les électeurs, les clients, les partenaires commerciaux, amis politiques, etc.

Harcèlement démocratique

Les militants suivent leur adversaire dans tous ses déplacements (ou devant les lieux le représentant) et dénoncent ses comportements : **entartages**, **zaps** (arrosage de liquide couleur sang), **read in** (lectures publiques), **sit in**, **kiss in** (embrasser les passants), **sleep in** (dormir devant chez l'adversaire), etc. Toujours filmées, ces actions ont pour but d'attirer l'attention sur les réactions incontrôlées des adversaires excédés et de médiatiser le message des désobéissants.



Entartage – photo RTBF

Exemples : les sit-in organisés par le mouvement noir américain afin de lutter pour leurs droits ; les entartages de personnes publiques .

Remise du prix du pire

Organiser et médiatiser une cérémonie, avec remise de trophée aux gagnants.



Exemples : « Y a bon Awards » pour le racisme ; « Big Brother Awards » pour la suppression des libertés, etc.

3. Pour contester la légitimité

Ces actions consistent à prendre la place de l'autorité ou de l'institution que l'on considère comme illégitime, de manière symbolique ou non.

Exemples :

- **décisions politiques de rupture** (élections parallèles, arrêtés communaux anti-OGM, parrainages de sans-papiers, célébration de mariages homosexuels, mises en scène de démissions collectives, etc.)
- **désobéissance juridique** (refuser de payer l'impôt, porter des symboles interdits, héberger des sans-papiers, fabriquer et distribuer une monnaie parallèle) ;
- **destructions politiques** (bruler des papiers administratifs, des drapeaux en public, atteintes symboliques sur les représentations du pouvoir, etc.) ;
- **actions symboliques de rupture** (débaptiser le nom d'une rue, un monument ; refuser un honneur ; jeûner publiquement, etc..) ;
- **usurpation civile** (les désobéissants se constituent en pouvoir parallèle dont les décisions sont suivies par tous ; cela a été le cas dans la lutte de Gandhi pour l'indépendance de l'Inde).

4. Pour faire perdre du temps et/ou de l'argent

La grève

- Grèves sauvages ou générales, horaire (débrayage ponctuel ou régulier), tournante, avec occupation, active (les machines tournent mais pour le compte des ouvriers), de cadence (on travaille lentement).

L'occupation

- magasins, administrations, sièges d'entreprises, terres agricoles, logements vides, etc.

Le blocage

- Blocages de chantiers, de bulldozers, de chaînes de montage, de caisses de supermarchés, de guichets, de gares, de trains de déchets nucléaires ou d'approvisionnement, de clients, de fournisseurs, de centres de télécommunication, de la circulation. Paiement en plusieurs fois des taxes ou amendes, etc. Divers moyens sont utilisés : *le poids mort*, *la tortue* (« boule humaine »), *le petit train*, *l'étoile*, *la chrysalide*, les *armlocks*, etc¹⁵

La perturbation

- Interruption de colloque ou de conseil communal, intrusion dans un conseil d'administration ou dans une corrida, suppression de noms de rues, etc.

La réappropriation

- Opérations péage / train / métro gratuits ; pique-niques gratuits dans les *supermarchés* ; auto-réduction de loyers, de prix de ventes, réquisition de logements vides, etc.

La neutralisation

- Fauchage de champs OGM, déboulonnage de panneaux publicitaires, extinction d'enseignes lumineuses, démontage de chantiers de construction de restaurants Mac Donald, empêchement d'expulsion, libération d'animaux, sabotage de parties de chasse, etc.

Le boycott

- Journée sans achats, ciblés sur certains produits (avec OGM, produits dans tel État, etc.), retrait de l'argent des comptes bancaires, boycott d'événements sportifs, culturels, politique de la chaise vide (référence au blocage effectué par le gouvernement français du général de Gaulle en 1965-66 pour refuser l'extension du rôle du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole. Dans ce cadre, il suspendit la participation de la France aux réunions du Conseil des Ministres de la CEE, bloquant de fait les décisions), garder le silence, etc.

¹⁵ Désobéir. *Le petit Manuel*, op.cit. Pp.94-99.



Exemple : le « collectif Anti-Pub » qui propose en novembre 2002 la journée sans achats pour dénoncer la sur-consommation engendrée par le matraquage publicitaire qui envahit l'espace-temps humain et réduit l'existence de l'homme à la consommation. Ils proposent aux citoyens de copier, divulguer l'affiche ci-contre et de cesser d'acheter au moins une journée (Casseurs de pub, la revue de l'environnement mental, novembre 2002).

Animation autour de la désobéissance civile

Nous vous proposons ici une animation s'appuyant sur la mise en situation et visant à familiariser les participants avec le mouvement de la désobéissance civile.

Public : jeunes à partir de 16 ans et adultes.

Objectifs :

- 1) Envisager la désobéissance civile comme un moyen d'interpellation et d'action politique
- 2) Distinguer les principes qui sous-tendent le mouvement
- 3) Pouvoir se positionner par rapport au mouvement

Nombre de participants : 10 à 25 personnes

Durée : 2 X 50 min

Matériel nécessaire :

- Un lecteur DVD si vous choisissez la vidéo en introduction (voir ci-après)
- 4 affiches A3 où il est écrit : violent / non-violent /ferais/ ferai pas

I. Consignes pour l'animation « Désobéissance civile »

Dans les points qui suivent, nous vous proposons une animation qui se déroule en deux temps.

La première étape, introductive, vise à permettre aux participants d'acquérir une idée générale de ce qu'est la désobéissance civile.

La deuxième étape entraîne les participants dans l'animation en elle-même. Nous vous proposons ici un exercice de positionnement, de mise en situation sur base de plusieurs cas concrets.

Pour mener à bien cette animation, il est important que l'animateur prenne connaissance et s'approprie les principes de la désobéissance civile. Ceux-ci lui permettront de guider au mieux les participants dans leurs réflexions.

1.Introduction

A - Avant de rentrer dans la phase d'animation, il est important d'apporter les deux éléments de **Cadrage** suivants :

- Il s'agit d'une animation politique où vous allez amener les participants à confronter leurs idées à celles des autres. Il est nécessaire d'installer un climat d'écoute et de respect des opinions des uns et des autres.
- Il s'agit d'une animation éthique car elle porte sur nos lois.

DESOBEISSANCE CIVILE

B - Pour introduire le mouvement des désobéissants auprès des participants, nous vous proposons deux méthodes :

- **Un texte : la désobéissance civile, mais de quoi s'agit-il ?**

Faucheurs d'OGM, démonteurs de panneaux publicitaires, clowns activistes, dégonfleurs de 4x4 de ville, hackers activistes, inspecteurs citoyens de sites nucléaires, intermittents du spectacle, activistes écologistes, hébergeurs de sans-papiers : tous pratiquent des formes différentes de désobéissance civile non violente.

Ces formes d'action politique se multiplient, s'amplifient, se diffusent, notamment par le biais de collectifs et des nouveaux médias. Ces mobilisations se développent dans le paysage de la contestation sociale et politique, à côté des mouvements sociaux et viennent renforcer la vitalité de la démocratie.

La désobéissance civile vient en réponse à un constat que quelque chose ne va pas dans le système dans lequel nous vivons, elle se fonde sur un refus de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugé injuste par ceux qui le contestent.

« Savez-vous encore désobéir, dire non à l'injustice ou bien votre esprit rebelle a-t-il été anesthésié au fil des ans ? Face à un système qui nous fait foncer droit au mur en sacrifiant l'homme et son environnement sur l'autel du profit pour une minorité de nantis, il est urgent de réapprendre à désobéir », lance Jacques Coulon dans « Petits exercices de désobéissance civile ».

La désobéissance civile peut se faire à différentes échelles, pour différentes raisons, selon différents moyens, c'est ce que l'on va découvrir aujourd'hui à travers cette animation.

- **Une vidéo : petit reportage de 15 minutes sur différents mouvements de désobéissants**

Nous vous proposons de visionner avec les participants un reportage sur la désobéissance civile où l'on découvre différents mouvements de désobéissants en résistance pour défendre des causes différentes et selon des formes diverses.

Ce reportage est issu de l'émission « Le Mag » de France 3 du 28/02/2009 qui a consacré un documentaire d'environ 15 minutes à la désobéissance civile dans la région Rhône-Alpes en France.

Vous trouverez cette vidéo via le lien Internet suivant ou en prêt chez Annoncer la Couleur : http://www.dailymotion.com/video/x8jejq_la-desobeissance-civile-en-rhone-al_news

2 . Exercice de positionnement ¹⁶

Objectif :

Amener les jeunes à se positionner sur la question de la désobéissance et à comprendre les caractéristiques et les enjeux du mouvement de désobéissance civile.

Public :

Il est toujours possible d'adapter les thématiques de mise en situation en fonction de l'âge des participants. Ceux-ci doivent savoir de quoi on parle. Il faudrait donc les informer sur le sujet à traiter au cas où ils ne sauraient pas de quoi il s'agit.

Déroulement :

L'animateur va proposer aux participants différentes situations (voir ci-après) qui sont des cas concrets de désobéissance civile. Il va leur demander de se positionner dans la salle selon 4 axes disposés en croix dans l'espace : **violent – non violent – ferais – ferais pas.**

Après s'être positionnés, les participants vont être amenés à expliquer leur choix.

Ils sont ensuite encouragés à changer de place durant l'animation si un point de vue d'un des participants ou de nouvelles informations apportées par l'animateur les font changer d'avis.

Au fur et à mesure de l'animation et en fonction des arguments que les participants amènent, énoncent comme réflexions, l'animateur note et explique les caractéristiques fondamentales de la désobéissance civile.

Les principes seront découverts au fur et à mesure de l'animation et repris au terme des différentes mises en situation.

¹⁶ Animation réalisée par Les jeunes FGTB de Verviers – Fabian Vigne, Collectif de désobéissants, le CAL de Liège

3 mises en situation:

✓ 1ère mise en situation : les OGM

Demandez aux participants s'ils savent ce que sont les OGM, leur avis sur ce sujet, les avantages et les inconvénients.

Si ils ne savent pas de quoi il s'agit, nous vous proposons la définition suivante :

« Un OGM est un organisme génétiquement modifié qui inclue des variétés de maïs, de soja, de colza et de coton. Ces variétés ont essentiellement été génétiquement modifiées pour offrir une résistance à certains insectes et une tolérance à des herbicides spécifiques. Ce sont des semences toujours stériles qui rendent les petits agriculteurs dépendants des grandes multinationales qui produisent des semences et des pesticides. Les OGM créent des pesticides que nous retrouvons ensuite dans nos assiettes. Enfin, les OGM créent des monocultures intensives ce qui appauvrit et détruit les sols et menace la biodiversité. Cependant, les conséquences des OGM sur notre santé sont encore peu connues. Quels sont les points positifs des OGM? Les plantes sont plus résistantes et permettraient de produire plus de nourriture. » (Wikipédia)

Expliquez ensuite aux participants la situation suivante : *Un ami vous parle du problème des OGM. Il vous explique qu'il va aller se coucher sur un champ d'OGM près de chez vous pour saccager tout le champ et montrer aux grands producteurs de semences qu'il n'est pas d'accord avec la commercialisation et le développement de ce type de plantes. Le champ appartient à un grand agriculteur de la région.*

Posez la question aux participants : **Ferais – ferais pas – violent – non violent ?**

Invitez les participants à **se positionner** et à expliquer leurs positions.

Ajoutez successivement les informations suivantes :

- *le propriétaire du champ arrive catastrophé sur le champ, il vient de perdre un an de récolte.*
- *les désobéissants ont prévu de réparer les dégâts de la destruction du champ en offrant des semences non OGM au propriétaire.*

Les jeunes se repositionnent après chacune de ces informations complémentaires et redonnent leurs avis par rapport à ces nouvelles situations.

Questions pour orienter le débat :

- *Avez-vous compris la revendication du mouvement de faucheurs d'OGM ?*
- *Est-ce que vous êtes d'accord avec le moyen d'action ou avec la thématique de résistance ?*
- *Qu'est-ce que vous pourriez mettre d'autre en œuvre pour faire entendre votre voix ?*
- *Selon vous, cette action est-elle efficace ? Est-ce qu'il y a d'autres choses à faire avant ?*
- *Quels sont les atouts et les faiblesses de ce type de mouvement ?*
- *Selon vous, quels sont les éléments qui caractérisent ce mouvement de désobéissance civile ?*

Avec les participants, relevez les différentes caractéristiques qui ressortent des réflexions du groupe. Notez-les sur un tableau afin de les compléter au fur et à mesure.

Avec ce premier cas, pourraient être évoqués les principes suivants : les zones grises de la non-violence, action directe / action symbolique, action publique, etc. (voir pp.3)

Désobéir, c'est entrer dans un rapport de forces entre deux droits : le droit de cultiver des OGM et le droit d'appliquer des précautions quand on n'est pas absolument certain que les OGM sont nocifs ou pas. Deux intérêts collectifs s'affrontent : celui des producteurs utilisant des semences OGM et celui de certains consommateurs.

✓ 2ème mise en situation : le téléchargement illégal

Demandez aux participants : *Connaissez-vous MégaUpload ? Téléchargez-vous illégalement des films ? Est-ce que vous avez entendu parler du collectif Anonymous ? Qui sont-ils ?*

Si ils ne savent pas de quoi il s'agit, nous vous proposons une vidéo et/ou un texte permettant de cadrer le sujet :

Proposer le visionnement **d'un petit film** qui présente le mouvement Anonymous « Message d'Anonymous aux médias » janvier 2012 – lien Internet : <http://www.youtube.com/watch?v=Bvb6VELAbd4> (ou demandez-le à votre promoteur provincial Annoncer la Couleur).

Texte « Anonymous, pirates du Net aux multiples visages, 31 janvier 2012 » : « Blocages de sites institutionnels, divulgation de données concernant des policiers, mais aussi manifestations à visage couvert dans les rues de grandes villes françaises. Ces dernières semaines, les "hacktivistes" – contraction des mots "hackers" et "activistes" – d'Anonymous multiplient les actions d'éclat, particulièrement en France. Derrière le masque qui est l'un de leurs symboles, c'est un mouvement aux multiples visages. Décentralisé, sans hiérarchie établie, Anonymous ne ressemble à aucun autre collectif de militants. Il n'est pas organisé en parti ou association, ni même en groupe se réunissant régulièrement. Tout un chacun peut se déclarer Anonymous, participer à une opération ponctuelle, parler en son nom – sans que ses propos n'engagent les autres internautes manifestant sous la même bannière. Les Anonymous défendent la liberté d'expression et la transparence, celle des entreprises et des États. Ils revendiquent le droit à la vie privée, le droit de s'exprimer sans entraves, et sont opposés à toute régulation du Web, vu comme le dernier espace de liberté réelle. Apparus pour la première fois en 2008, dans le cadre d'un mouvement de contestation contre l'Eglise de scientologie, ils ont adopté certains codes : le masque du révolutionnaire anglais Guy Fawkes, popularisé par le film *V pour vendetta*, mais aussi une rhétorique insistant sur le caractère mouvant et insaisissable du mouvement, comme le "Nous sommes légion" emprunté à la Bible. Informel, le mouvement regroupe tous types de militants ». <http://nouvelles.cytalk.com/2012/01/anonymous-pirates-du-net-aux-multiples-visages/>

Expliquez aux participants la situation suivante : *Des personnes du collectif Anonymous vous proposent de participer à une action contre le FBI qui consiste à entrer sur le site du FBI de manière répétitive afin de le rendre inopérant et de le bloquer. Ils vous proposent aussi d'ajouter une photo de leur collectif sur la page d'accueil du site. Il s'agit de se venger du FBI qui a décidé de fermer MegaUpload.*

Posez la question aux participants : ***Ferais – ferais pas- violent – non violent ?***

L'animateur invite les participants à **se positionner** et à **argumenter** leurs choix.

Questions pour orienter le débat :

- *Quelle est votre revendication/ votre proposition politique ?*
- *S'agit-il réellement de désobéissance civile ? Retrouve-t-on les principes cités avant ou d'autres principes émergent-ils ?*
- *Est-ce correct de violer la vie privée pour mieux la défendre ?*
- ***Pour un débat plus large sur la question :*** *Faudrait-il mettre en place une loi qui leur permette de télécharger légalement car c'est devenu une pratique courante chez les jeunes ? Ou préfèrent-ils continuer à désobéir à une loi ?*

Reprenez avec les participants les caractéristiques ressorties de la mise en situation précédente et essayez de voir si elles correspondent au cas des Anonymous.

Pour différentes raisons, le mouvement *Anonymous* ne rentre pas tout à fait dans les caractéristiques de la désobéissance civile. Dans un premier temps, le mouvement accueille n'importe quel citoyen à le rejoindre. Tout un chacun peut soudainement devenir un « anonymous ». Leurs actions ne sont donc pas réellement concertées mais plutôt proposées au grand public. Dans un second temps, il ne s'agit pas d'actions publiques. Les « anonymous » sont masqués et souhaitent rester dans l'anonymat (d'où ils tirent leur nom).

Il est cependant intéressant d'aborder ce cas avec les jeunes étant donné qu'ils sont tout à fait majoritairement dans la situation d'illégalité qui consiste à télécharger illégalement des films, des séries, de la musique.

✓ 3ème mise en situation : le réchauffement climatique

Expliquez aux participants la situation suivante : *Votre professeur de sciences humaines invite un scientifique très connu qui s'oppose aux thèses majoritaires expliquant que la planète se réchauffe, et ce, à cause des activités humaines. Il vient donner une conférence pour exposer ses théories climato-sceptiques. Selon lui, le réchauffement de la terre est dû à l'évolution naturelle de la terre.*

Un ami vous propose d'entarter ce scientifique à la sortie de la conférence afin de le ridiculiser et de montrer son désaccord avec ses théories.

Posez la question aux participants : **Ferais – ferais pas- violent – non violent ?**

L'animateur invite les participants à **se positionner** et à **argumenter** leurs choix.

Ajoutez successivement les informations suivantes :

- *Le groupe de désobéissants responsable de l'entartage soumet à la presse présente pour filmer l'action une lettre expliquant leurs revendications et leur position.*
- *Les désobéissants proposent une autre action : plutôt que de faire un entartage, ils soumettent au professeur l'idée d'inviter un deuxième scientifique ayant des positions tout à fait différentes. La confrontation des points de vue leur semble plus judicieuse et intelligente.*

Les jeunes se repositionnent après chacune de ces informations et redonnent leurs avis par rapport à ces nouvelles situations.

Questions pour orienter le débat :

- *Trouvez-vous que l'entartage est une action utile ? Violente ?*
- *La présence des médias est-elle nécessaire ?*
- *Pensez-vous à une autre action plus efficace ?*

✓ Exploitation après les 3 mises en situation

Afin de conclure l'animation par une étape de débriefing, nous vous proposons ici une série de questions pouvant vous aider à animer le débat avec les participants :

- *Comment avez-vous vécu l'animation ? Comment vous êtes-vous sentis pendant l'animation ?*
- *Connaissiez-vous la « désobéissance civile » ?*
- *D'après vous, la désobéissance civile est un phénomène nouveau ?*
- *Votre image de ce mouvement est-elle désormais différente ?*
- *Les lois sont-elles parfois injustes ou parce que c'est une loi faut-il obligatoirement la respecter ? (Exemple : les lois anti-rassemblement de Sarkozy, les lois contre l'avortement légal, la loi contre le fait de boire en rue, etc.)*
- *Les lois sont-elles justes et que peut-on faire si elles ne le sont pas ?*
- *Les règles et les lois sont nécessaires, elles garantissent nos libertés mais sont-elles toujours justes ?*

Afin de vous aider à mener ce débat final, nous vous proposons ci-dessous deux textes :

1 – Quelques réflexions sur la désobéissance civile : les lois¹⁷

Dans l'histoire, les lois ont évolué et ce, notamment parce que des gens ont, à un moment donné, trouvé des lois injustes et y ont résisté, les ont contestées. Nous citerons par exemple Rosa Parks qui a désobéi à la loi de ségrégation contre les gens de couleurs. Loi qui délimitait les sièges de bus pour les blancs et d'autres, à l'arrière, pour les personnes de couleurs.

Un autre exemple marquant fut la lutte de 343 femmes pour la légalisation de l'avortement. « Le 5 avril 1971, des stars et des anonymes signaient un manifeste pour dire "j'ai avorté" alors que l'IVG était encore passible de poursuites »¹⁸.

On citera également de grandes figures de la désobéissance civile telles que l'abbé Pierre, Martin Luther King, Gandhi, Oskar Schindler, les Mères de la Place de Mai, Aung San Suu Kyi, etc. (plus d'informations à ce sujet dans la partie suivante)

En Europe, même si le recours au concept de désobéissance civile a tardé à être formulé, l'idée de la résistance à une loi inique ou injuste a existé bien avant le XIXe siècle. Aujourd'hui, nous constatons une multiplication des mouvements de désobéissants ainsi que de nouvelles formes qui se développent notamment à travers les nouveaux médias et réseaux sociaux.

Guy Groux, directeur des recherches au CNRS explique le phénomène par une perte de confiance en la gauche et le contexte actuel de crise économique qui touche l'Europe : « La gauche de gouvernement ne présente pas une véritable crédibilité politique ou une alternative par rapport à ce que propose aujourd'hui la majorité de droite. On est là dans un processus historique de

¹⁷ CAL de Liège

¹⁸ Le Point fr, <http://www.lepoint.fr>

créativité contestataire qui dure depuis 30 ans et qui, au regard de la crise d'un côté et de l'absence de débouchés politiques de l'autre, prend une importance tout à fait évidente ».

Les lois sont le résultat d'un rapport de forces. C'est un débat de société. La désobéissance civile vient questionner la démocratie et renforcer la nécessité de la faire vivre.

La démocratie représentative est celle d'application dans notre pays : nous choisissons des représentants auxquels nous déléguons la responsabilité de gouverner une ville, un pays. C'est une manière d'être citoyen. Les désobéissants posent la question du jusqu'où pouvons-nous être actifs après avoir voté. Ils se réclament de la démocratie participative.

« Nous vivons dans une culture de l'obéissance aujourd'hui ; nous sommes habitués à obéir. Obéir devient un réflexe ». Pourtant, désobéir pour désobéir n'a pas non plus d'intérêt. Les désobéissants incitent les citoyens à réfléchir à la position qu'ils prennent par rapport aux lois, questionnent le système dans lequel on vit. Car obéir c'est aussi accepter de participer au système et aux lois qu'il propose.

La désobéissance vient à la fin d'un cheminement, d'une réflexion posée sur la société, sur nos lois et sur la démocratie.

2 - Le texte de Michel Onfray *L'injustice de la justice*, conférence en public du 7 mars 2008

Michel Onfray est un philosophe français qui montre une position assez radicale puisqu'il remet en cause la légitimité des lois. Cela pose la question de ce qu'est une loi : un rapport de forces entre deux points de vue. Ce rapport de force peut se modifier. Aujourd'hui, le droit de propriété est plus important que le droit au logement. Deux droits s'affrontent. La loi est-elle au service du peuple et pas le peuple au service de la loi ?

Extrait d'une des conférences présentant une contre-histoire de la philosophie dans le cadre de l'université populaire de Caen par Michel Onfray.

À propos de la philosophie du droit.

Le droit... je suis assez circonspect à l'endroit du droit, très deleuzien, très foucauldien, très nietzschéen sur ce sujet-là. Je crois que c'est une règle du jeu, posé arbitrairement.

La loi exprime généralement un rapport de force dans un moment donné. Il faut faire évoluer ce rapport de force pour qu'un jour on finisse par dire: «bon ben voilà, les juifs ils ont bien le droit d'exister autant que les autres et vos lois, elles étaient des lois iniques ». Les lois de Vichy étaient des lois iniques. Le code noir, dont personne ne parle plus ou très peu, fait la démonstration que l'Eglise Catholique et les pensées juridiques à l'époque sont mélangées dans la conception d'un Louis XIV qui justifie légalement l'esclavage.

Il y a des textes de loi qui justifient l'esclavage. Il y a des textes de loi qui nous disent qu'une personne de couleur n'est pas une personne, n'a pas d'âme, est un sous-citoyen, même pas un citoyen... n'a pas d'existence. On intègre les gens de couleur aux animaux, aux biens meubles et immeubles du propriétaire : c'est un texte de loi qui le dit, le code noir est un texte de loi !

Lois et désobéissance civile

Louis Sala-Molins a fait une présentation extraordinaire: grand penseur, grand philosophe dont on parle assez peu (...), car il a fait une critique de l'idéologie des lumières et du 18ème siècle à partir de ces choses-là. C'est la lecture de ce livre-là qui moi m'a ouvert les yeux et m'a donné raison contre ma directrice de thèse (que je ne vois plus) mais qui elle pensait effectivement qu'il y avait une espèce de « religion de la loi », que la loi était respectable parce qu'elle était la loi où l'on retrouve Kant... (...) c'est à dire: c'est la loi, elle est donc à respecter.

Voyez José Bové lorsqu'il dit : «La désobéissance civile, hé bien, ça peut être aussi défendable... ». Moi je trouve qu'il a raison. La désobéissance civile c'est un certain type de rapport à la loi. La loi n'est pas vraie parce qu'elle est la loi. La loi est vraie parce qu'elle est susceptible de l'être et il faut démontrer qu'elle l'est. La loi n'est pas juste parce qu'elle est la loi, il y a des lois injustes. Donc je crois qu'il ne faut pas considérer que la loi est platonicienne, qu'il y a une loi platonicienne et qu'il faudrait la respecter comme telle. Ce que fait la quasi-totalité de la justice française. On devrait plutôt être dans une logique de « bon et mauvais », mais que « les bons et mauvais » renvoient à des attendus. C'est quoi « bon » ? « bon » pour quoi ? Et « mauvais » pour quoi ? Réponse la plupart du temps: c'est bon parce que ça permet le maintien du système social. C'est mauvais parce que ça met en péril le système social. Et aujourd'hui quand ça met en péril le système social, du moins les avantages acquis des gens qui sont au pouvoir et qui détiennent le pouvoir, alors on va dire : c'est mauvais pour la société, c'est aussi mauvais pour nous, donc c'est mauvais tout court, donc c'est mauvais dans l'absolu ; alors faisons une loi qui interdit ! Et regarder comment Sarkozy quand il a été ministre de l'intérieur a multiplié les lois qui étaient des occasions de montrer le rapport de force libéral, le rapport de force politique et qui était capable aussi de faire la démonstration, en faisant des lois qui interdisaient les rassemblements dans les cages d'entrées, dans les immeubles et ce genre de choses... La possibilité d'intervenir dès que 4 personnes sont ensemble etc...c'était des textes de loi ! Ou le racolage passif sur la voie publique. C'est quoi le racolage passif sur la voie publique ? Vous faites un texte de loi qui permet d'embarquer n'importe quelle femme qui a une jupe un peu courte et qui se trimbale toute seule à 11h du soir dans un quartier pas très éclairé ! Voilà un texte de loi !

Non, les lois sont parfois injustes, elles sont parfois iniques, elles représentent toujours un rapport de force qui est susceptible d'être modifié d'où l'intérêt (et on en parlera aussi quand on sera au 19ème siècle donc dans deux ans, si le Dieu de l'université populaire nous prête vie) de « Thoreau », on le prononce à la française « Thoreau » et de la désobéissance civile. Texte que reprend José Bové aujourd'hui. Et heureusement, moi je crois plus à la désobéissance civile qu'aux lois, quand la loi n'est pas juste, qu'elle est inique (la loi du code noir, les lois de Vichy par exemple) heureusement, heureusement qu'il y a des individus qui nous disent : « je ne crois pas à cette loi et je désobéis ». Heureusement que des médecins ont pratiqué l'avortement à une époque sur des tables de cuisine et dans des conditions qu'on imagine parce qu'ils considéraient que la criminalisation de l'avortement n'était pas une bonne chose. C'était légal, mais ce qui est légal n'est pas forcément justifiable humainement, moralement, politiquement. Donc je trouve qu'il faut cesser d'avoir cette religion de la loi, la religion du droit. Théoriquement la loi est au service du peuple et pas le peuple au service de la loi et ça on l'a beaucoup oublié !

Animation autour de la « mise en action »

Public : à partir de 16 ans

Objectifs :

- 1) Prendre connaissance d'exemples de mobilisations récents qui empruntent ponctuellement des procédés artistiques sans pour autant déboucher sur un mouvement social
- 2) Expérimenter, à travers des situations inspirées de la réalité, des actions de mobilisation possibles en recourant à la créativité critique

Durée : 2 x 50 min.

Matériel nécessaire :

- Une malle contenant différents objets pouvant être utilisés dans les divers groupes pour créer leur action. Par exemple : de la corde, des chapeaux, un nez de clown, des cônes de circulation, des ballons, des masques blancs, des affiches A3 blanches, des marqueurs, etc.
- Les situations problèmes proposées. Pour ce faire, photocopiez le liste de situations problèmes qui se trouve ci-après au point 3 et découpez chaque situation.

Déroulement :

1. **Présentation du Power point « Parlons mobilisations ! » (disponible auprès des promoteurs provinciaux Annoncer la Couleur)**

Structure de la présentation Power point :

- Aujourd'hui, qu'est-ce qu'on entend par mobilisations ?
- Définitions et exemples : infiltration, installation, interpellation / happening
- « Artivisme » : photographie, publicité, détournement d'étiquettes
- Exemples d'actions de désobéissance civile : mouvement antipub, gang de tricottrottoir, manifestations chocs, armée bruxelloise des clowns
- José Bové, un désobéissant médiatique
- À travers la musique ou les outils numériques

Cette présentation Power point permet d'introduire l'animation en donnant des exemples de techniques existantes ainsi que des actions concrètes menées par des collectifs ou groupe de jeunes citoyens (Pour les techniques vous pouvez également consulter la première partie de ce dossier).

2. **Constitution de 3 ou 4 sous-groupes**

Pour une animation de courte durée, la constitution des groupes peut être imposée. Néanmoins, si vous utilisez l'animation comme porte d'entrée à une mise en action de plus longue durée, il peut

être intéressant de laisser le choix libre de la constitution des groupes aux participants en fonction des techniques et valeurs que chacun souhaite défendre.

3. Consignes de l'exercice :

- Par sous-groupe, vous **choisissez une situation parmi celles proposées** (les propositions sont écrites sur des petits papiers que l'animateur aura découpé et disposé sur une table ou un tableau).
- À partir de cette situation, vous allez **concevoir une action de mobilisation** :
 - Choisissez le type d'action : *infiltration / installation / interpellation / performance*

POUR RAPPEL

L'infiltration : s'insinuer dans un espace public ou privé pour faire passer un message interpellant.

Installation : créer un ou des événements, installations éphémères dans des lieux publics fréquentés pour susciter le questionnement et faire événement.

Interpellation participante : interprétation théâtrale, scénarisée, qui se répétera plusieurs fois pour interpellier les passants.

- Développez de manière inventive le contexte de votre intervention pour l'expliquer avant la présentation de votre action
- Choisissez-vous un nom de collectif et un slogan.

Liste des mises en situation proposées

Ikea a récemment retiré les femmes de ses catalogues promotionnels en Arabie Saoudite. Vous êtes un collectif défendant les questions de genre et souhaitez mener une action à ce sujet.

Les produits Ikea ont un prix abordable mais pour vous, ce prix a un coût humain inacceptable. En effet, vous avez découvert que de nombreux produits sont fabriqués par des ouvriers travaillant dans des conditions indécentes dans les pays du Sud. Vous souhaitez mener une action pour sensibiliser l'opinion publique à cette problématique et amener leurs clients à rejoindre votre cause.

DESOBEISSANCE CIVILE

En mai 2012 au Québec, face au mouvement de grève étudiant protestant contre l'augmentation des frais de scolarité, une proposition de loi visant la réduction du droit à manifester est introduite. Votre Collectif souhaite réaliser une action en réaction à cette annonce.

L'usine Ford de Genk fermera ses portes en 2014 au profit d'une délocalisation vers l'usine espagnole de Valence. Vous êtes un collectif international au sein duquel Espagnols et Belges ont décidé de mener une action commune pour réagir à cette situation.

La question de la dette publique étatique est présente dans les pays du Sud depuis longtemps mais fait de plus en plus son apparition en Europe ces dernières années. Votre collectif souhaite sensibiliser le citoyen lambda à cette question en insistant sur les luttes communes qui peuvent se faire au Nord et au Sud. Quelle action pourrait-il mener ?

La dette est devenue un mécanisme subtil de domination et le moyen d'une nouvelle mainmise économique et politique sur certains pays. Votre collectif souhaite inviter les gens à questionner la légitimité de la dette, qu'elle soit africaine ou européenne. Quelle action pourrait-il mener ?

Le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale sont les deux grands acteurs du système de la dette. Votre collectif souhaite mener une action pour dénoncer leur fonctionnement.

L'action des « sans terre » brésiliens n'est pas très largement connue de la population belge. Vous êtes un collectif de soutien à ce mouvement qui souhaite mener une action de sensibilisation pour faire connaître sa lutte. Quelle action pourrait-il mener ?

Une élève sans-papier est menacée d'expulsion. Votre groupe souhaite mener une action pour sensibiliser l'école et les élèves des autres classes à sa situation.

À Bruxelles, il y aurait près de 2 millions de m² de surface de bureaux vides (chiffre datant de 2009). Le manque de logements disponibles rend ce phénomène inacceptable. Votre collectif exige des mesures pour encourager la transformation de bureaux en logements. Quelle action pourrait-il mener ?

4. Temps de conception

5. Présentation des actions de chaque sous-groupe

6. Débriefing

Après chaque présentation, faites un débriefing :

- sur **le ressenti des « spectateurs »** : comment ont-ils perçu l'action ? quel était le message ? trouvent-ils l'action réaliste et réalisable ?
- sur **le ressenti des « activistes »** : sentiments durant la conception et la présentation de l'action, explication du choix de l'action, sur les difficultés rencontrées, etc.

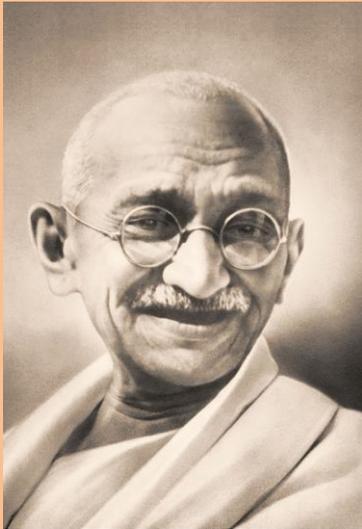
Figures historiques de la désobéissance civile

Vous souhaitez aborder la désobéissance civile avec vos jeunes à travers l'angle de l'histoire et des figures qui en ont porté les idées et les luttes ? Voici une sélection de personnages et de mouvements collectifs représentatifs d'actions de désobéissance civile à travers l'histoire. Vous retrouverez pour chacun d'eux un **bref descriptif des faits marquants** de leur action ainsi que des **références bibliographiques** pour approfondir leur découverte.

Cette liste n'est en aucun cas exhaustive. Nous avons repris ici les figures historiques les plus régulièrement citées lorsque l'on parle de désobéissance civile. Au-delà des figures présentées plus bas, nous pourrions aussi parler d'Oskar Schindler et son action pour les Juifs, de César Chavez et sa lutte pour les ouvriers agricoles aux États-Unis, ou d'Hubertine Auclert et son action avec les suffragettes.

En complément des éléments présentés ci-dessous, nous vous recommandons également le livre « Après Gandhi, un siècle de résistance non-violente » (de Ann Sibley O'Brien et Perry Edgmon O'Brien, éd. Le Sorbier, 2010) qui propose des biographies complètes et accessibles des figures historiques de la résistance non-violente.

I. Mathma Gandhi et le mouvement pour l'indépendance de l'Inde



*« Il y a beaucoup de causes pour lesquelles
je suis prêt à mourir mais aucune cause
pour laquelle je suis prêt à tuer »*

*« Soyez le changement
que vous souhaitez voir dans le monde »*

Gandhi

2 octobre 1869 – 30 janvier 1948

Nationalité : Indien **Son combat :** lutte pour la reconnaissance et le respect des droits des Indiens en Afrique du Sud - lutte pour l'indépendance de l'Inde - Pionnier et théoricien de la résistance à l'oppression à l'aide de la désobéissance civile de masse, résistance fondée avant tout sur la non-violence.

Lieux de lutte : Afrique du Sud (1893 – 1915) et Inde (1915 -1945)

Comme exemples de désobéissance civile, nous retiendrons : le serment de désobéissance en 1906 en Afrique du Sud et la marche du sel de 1930 en Inde.

Techniques : Manifestations, décisions politiques de rupture, destructions politiques, usurpations civiles, réappropriations.

Bibliographie Gandhi

Films

L'Inde de Gandhi

Jean-Louis Molho, Alain Fuster et Paul Villatoux, 2009, 52 min.

Ce documentaire a été réalisé dans le cadre de la collection « Quand le monde bascule ». Il retrace de manière chronologique la vie de Gandhi connu comme l'apôtre de la non-violence et de la désobéissance civile.

Disponible : en ligne sur le site de www.vodeo.tv en lançant une recherche sur Gandhi (location ou achat).

Gandhi

Richard Attenborough, 1982, 188 min.

Cette fiction retrace la vie de Gandhi. Elle propose un portrait élogieux qui peut parfois manquer de nuances.

Disponible : à la Médiathèque (sous la référence VG0823)

Ghandi, fin d'un empire

Gilles Delannoy, 1998, 52 min.

Ce documentaire produit par Vision 7 et Gaumont Production reprend des archives historiques retraçant les grandes étapes de la vie de Gandhi

Public: adultes

Disponible: à la Médiathèque (sous la référence TH1415)

Site Web

<http://www.gandhi.ca/>

→ Site Web anglophone de la fondation « Mahatmata Gandhi Foundation for world peace »(CANADA)

Livres

Gandhi

Brigitte Labbé et M Puech, éd. Livre de poche, 2011

Biographie de Gandhi condensant toute sa vie sous-différents angles d'approche. Une source documentaire intéressante pour des jeunes à partir de 10 ans !

Public : à partir de 10 ans

Disponibilité : en librairie

Après Gandhi. Un siècle de résistance non violente

Anne Sibley O'Brien et Perry Edmond O'Brien, éd. Le Sorbier – Amnesty International, 2010.

Rosa Parks, Martin Luther King ou Nelson Mandela, les Mères de la place de Mai, les étudiants de la place Tiananmen ou Aung San Suu Kyi, l'évocation accessible et pédagogique de figures et de collectifs citoyens ayant tous contribué par leur action à renverser des gouvernements, remettre en question des lois injustes et reconstruire des sociétés.

Public : à partir de 10 ans

Disponibilité : dans les centres de prêt des promoteurs provinciaux Annoncer la Couleur (voir contacts sur le dos de la couverture)

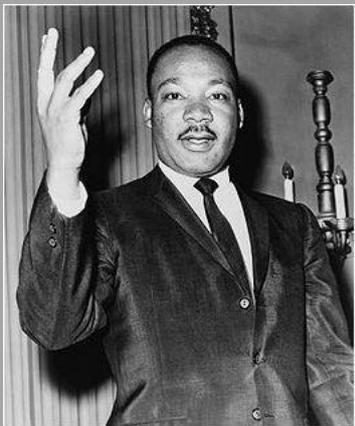
II. Martin Luther King et Rosa Parks



« Je ne me doutais pas que cela entrerait dans l'histoire. J'en avais surtout assez de céder »
Rosa Parks

4 février 1913 –
24 octobre
2005

Nationalité :
Américaine



« Nous répondrons à votre force physique par la force de l'âme »
Martin Luther King

15 janvier 1929
– 4 avril 1968

Nationalité :
Américain

Leur combat : les droits civiques des noirs aux États-Unis.

Comme exemples de désobéissance civile, nous retiendrons : le boycott des transports publics et des commerces, les marches pacifiques et des discours historiques.

Techniques : boycotts, manifestations, présences symboliques et continues.

Bibliographie Martin Luther King

Films

Martin Luther King et la lutte pour les droits civiques

Jean-Louis Molho, Alain Fuster et Paul Villatoux, 2009, 51 min.

Ce documentaire réalisé dans le cadre de la collection « Quand le monde bascule » retrace de manière chronologique la vie et les luttes de Martin Luther King.

Disponible : en ligne sur le site de www.vodéo.tv en lançant une recherche sur Martin Luther King (location ou achat).

La Ségrégation

Document d'époque réalisé en 1962 par la télévision suisse romande dans la ville d'Atlanta, 22 min. 53 secondes

Visite dans le Sud ségrégationniste des Etats-Unis. En 1962, alors que l'administration Kennedy s'attaque, par l'entremise du ministre de la Justice Bob Kennedy, à la question de l'égalité des droits entre Blancs et Noirs, l'équipe de *Continents sans visa* tourne ce reportage à Atlanta où elle rencontre notamment le pasteur Martin Luther King. Une année après cette interview, Martin Luther King appellera à marcher sur Washington et prononcera son fameux discours « I have a dream » dans lequel il exprimera son rêve de voir un jour les droits de chacun reconnus aux Etats-Unis. Car la question de la ségrégation porte sur l'unité morale du pays, comme le relève pertinemment le commentaire de ce reportage. Ce document audiovisuel nous permet de nous rendre compte de la dure réalité de l'époque.

Disponibilité : en ligne sur le site de www.rts.ch dans la rubrique archives > collections > continent sans visage (faire une recherche sur Martin Luther King).

The Rosa Parks Story

Julie Dash, 2002, 90 min

Il s'agit d'une fiction retraçant la vie de Rosa Parks notamment en tant que militante pour les droits civiques des noirs aux Etats-Unis. Ce film peut permettre d'illustrer le sujet même si on ne traite pas de la désobéissance civile de manière directe.

Disponibilité : en librairie.

Dr. Martin Luther King : I have a dream

Thomas Friedman, 1994, 61 min. (Documentaire en anglais sous-titré français)

On y retrouve un portrait de Martin Luther King incarnant la lutte pour les droits civiques ainsi que des compléments reprenant deux discours historiques de Martin Luther King.

Disponibilité : à la Médiathèque (sous la référence TH5078).

Revue

« Martin Luther King, un combat exemplaire », revue Alternatives non-violentes n°146, 2008

Cette revue thématique compile une série d'articles sur l'homme et ses luttes. Une source documentaire intéressante pour approfondir l'action non-violente de Martin Luther King.

Disponible : en vente sur le site de la revue Alternative non-violente (<http://alternatives-non-violentes.org>)

Outils pédagogiques

Dossier sur Martin Luther King et le mouvement des droits civiques

Ce dossier en ligne réalisé par « The seattle times » propose en anglais des discours, une ligne du temps, une galerie photo, des exercices, etc.

Public : 5^{ième} et 6^{ième} année du secondaire

Disponibilité : sur le site du Seattle times (<http://seattletimes.nwsources.com/special/mlk/>)

III. Nelson Mandela et l'African National Congress (ANC)



*« Partout nous avons combattu l'injustice,
qu'elle fût grande ou petite,
et nous l'avons fait pour garder notre humanité »*
Nelson Mandela

Juillet 1918 – Juin 1999

Nationalité : Sud-africain

Son combat : lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud

Comme exemples de désobéissance civile, nous retiendrons : l'action « Stay at home », les grèves de la faim en prison, le slow work.

Techniques : manifestations, grèves, sabotages.

Bibliographie Nelson Mandela

Films

Goodbye Bafana

Bille August (Afrique du Sud, Al., Bel., 2007, 117 min.)

Film historique. L'Afrique du Sud en 1968. Sous le régime de l'apartheid, vingt-cinq millions de Noirs sont opprimés par la minorité blanche. Comme la plupart des Blancs d'Afrique du Sud, le gardien de prison James Gregory considère les Noirs comme des hommes de seconde classe. Celui-ci devient le geôlier de Nelson Mandela lors de son incarcération dans les années 60. Peu à peu, l'opinion politique de Gregory va évoluer au contact de Mandela ; il devient attentif aux injustices et aux crimes commis par son propre peuple.

Disponible : chez Libération Films asbl, 67 rue Dupont à 1030 Bruxelles – 02/217.48.47 – liberationfilms@skynet.be

Invictus

Clint Eastwood (USA, 2009, 134 min.)

Cette fiction dévoile la vie de Nelson Mandela au moment de son accession à la présidence de la République Sud-africaine par le biais de son implication dans la Coupe du Monde de rugby de 1995. Le film traite de ce qu'il reste du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, des préjugés raciaux, des liens entre le sport et la politique, de l'engagement de Nelson Mandela.

Disponible : à la Médiathèque (sous la référence VI0235) ou pour une projection publique chez Libération Films asbl, 67 rue Dupont à 1030 Bruxelles – 02/217.48.47 – liberationfilms@skynet.be

Outil pédagogique

Je lis des histoires vraies « Nelson Mandela »

coll. Je lis des histoires vraies, n°171, mars 2008

Ce dossier accessible en ligne reprend : un récit sur Nelson Mandela, des documents d'information sur le combat de Nelson Mandela, l'Afrique du Sud et le régime de l'apartheid, ainsi que des fiches à utiliser directement avec les élèves.

Public : 8- 10 ans

Disponibilité : Téléchargeable sur le site du Cidem en France <http://discriminations-egalite.cidem.org/index.php?page=mandela>

IV. Aung San Suu Kyi



« Dans sa forme la plus insidieuse, la peur prend le masque du bon sens, voire de la sagesse, en condamnant comme insensés, imprudents, inefficaces ou inutiles les petits gestes quotidiens de courage qui aident à préserver respect de soi et dignité humaine . (...) Dans un système qui dénie l'existence des droits humains fondamentaux, la peur tend à faire partie de l'ordre des choses. Mais aucune machinerie d'État, fût-elle la plus écrasante, ne peut empêcher le courage de ressurgir encore et toujours, car la peur n'est pas l'élément naturel de l'homme civilisé »
Aung San Suu Kyi

Juin 1945 -

Nationalité : Birmane

Son combat : lutte pour l'instauration de la démocratie en Birmanie

Comme exemple de désobéissance civile, nous retiendrons : le choix de la privation de liberté plutôt que l'exil.

Techniques : manifestations, mise en danger de soi-même.

Bibliographie de Aung San Suu Kyi

Film

The Lady

Luc Besson, 2011, 2h07

The Lady est une histoire d'amour hors du commun, celle d'un homme, Michael Aris, et surtout d'une femme d'exception, Aung San Suu Kyi, qui sacrifiera son bonheur personnel pour celui de son peuple. Rien pourtant ne fera vaciller l'amour infini qui lie ces deux êtres, pas même la séparation, l'absence, l'isolement et l'inhumanité d'une junte politique toujours en place en Birmanie. The Lady est aussi l'histoire d'une femme devenue l'un des symboles contemporains de la lutte pour la démocratie. Durant cette fiction basé sur la vie de Aung San Suu Kyi on découvre les moments clés de cette lutte pour le peuple birman.

Disponibilité : Dans les centres de prêt des promoteurs provinciaux Annoncer la Couleur

Sites Web

<http://www.nldburma.org/>

→ Site web de la Ligue Nationale pour la Démocratie (anglais)

<http://www.aungsansuukyi.fr/>

→ Site web français de l'association « France Aung San Suu Kyi » créée en 2009 pour soutenir l'action de celle-ci.

Articles

Jean Albert, Ludivine Tomasso, "**Aung San Suu Kyi désire une révolution pacifique pour son pays**",

Disponibilité : Centre de Recherche International (www.cri-irc.org , 2010)

Dossier d'information sur Aung San Suu Kyi, 2010

Disponibilité : site de TV5 monde (www.tv5.org) dans la rubrique « information » → l'œil de la rédaction

Livres

Résistance : Pour une Birmanie libre (essai)

Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel, éd. Don Quichotte,

Pour Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel, la démocratie, patrimoine universel, ne s'arrête pas aux frontières du monde occidental. La Birmanie, dictature militaire depuis le coup d'État de 1962, est-elle mûre pour la démocratie ?

Cet essai retrace une conversation entre Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel.

Disponibilité : en librairie

Ma Birmanie (essai)

Aung San Suu Kyi et Cléments Alan, éd. Hachette littérature, coll. Pluriel, 2008

Les récents événements en Birmanie ont révélé au monde le nom d'Aung San Suu Kyi, âme de la résistance du peuple birman à la dictature et prix Nobel de la Paix. D'où tire-t-elle la conviction et la force qui, depuis près de vingt ans, lui permettent de mener avec un héroïsme tranquille le plus inégal des combats contre la junte au pouvoir en Birmanie ? Elle refuse la provocation, elle refuse la peur, elle refuse la haine. Elle s'obstine à réclamer le dialogue. Comment a-t-elle réussi à garder cette extraordinaire mesure face aux injures, aux arrestations - elle est depuis douze ans prisonnière dans sa propre maison et est restée plus de deux ans sans nouvelles de son mari et de ses jeunes enfants - et face aux brimades quotidiennes ? Avec une clarté et une simplicité admirables, elle l'explique longuement dans ce livre à la fois d'une actualité brûlante et d'une philosophie intemporelle.

Disponibilité : en librairie

Demain la Birmanie

Jean-Claude Buhrer & Claude B. Levenson, Aung San Suu Kyi, Éditions Philippe Picquier (3e édition), 2007.

Pays d'or et de larmes, à la charnière des mondes indien et chinois, la Birmanie ressemble à un paradis perdu. Depuis la brutale confiscation du pouvoir par une dictature militaire en 1988, l'étau n'a cessé de se resserrer autour de la figure de proue de l'opposition, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, dont le destin extraordinaire brille aujourd'hui sur l'Asie.

Prise en otage par les militaires qui l'ont acculée à la faillite économique malgré le riz, le pétrole et les rubis, la Birmanie se reconnaît dans les valeurs démocratiques que Suu Kyi, fille du héros de l'indépendance, personnifie. Des hommes et des femmes qui croient aux astres et aux esprits, qui souffrent et qui espèrent en dépit d'un régime mis au ban de la communauté internationale.

Il n'existe pas de livre aussi juste et aussi bien documenté sur la Birmanie.

Disponibilité : en librairie

Le jasmin ou la lune

Thierry Falise, Aung San Suu Kyi, éditions Florent Massot, 2007.

Seul prix Nobel emprisonné à ce jour et symbole de la lutte pour la démocratie en Birmanie, la « Dame de Rangoon » est devenue une figure emblématique de tous les combats pour la défense des droits de l'homme dans le monde. Mais qui connaît vraiment l'histoire de cette « Mandela asiatique » de soixante et un ans, assignée à résidence par la dictature militaire pendant plus de onze ans au cours de ces dix-sept dernières années et dont la vie est aujourd'hui sérieusement menacée ? Grâce à des témoignages récents, exclusifs et souvent inédits de ses proches, ce livre raconte l'histoire d'une femme exceptionnelle inspirée par Gandhi, qui a toujours opté pour la résistance non-violente contre la barbarie.

Disponibilité : en librairie

V. Vaclav Havel



« Je vis dans un système où les mots ont le pouvoir d'ébranler toute la structure gouvernementale, où ils peuvent s'avérer plus puissants que dix divisions militaires. »

Vaclav Havel

1936 – 2011

Nationalité : Tchécoslovaque

Dramaturge, essayiste et homme d'État tchécoslovaque puis tchèque.

Son combat : lutte pour l'instauration de la démocratie en ex-Tchécoslovaquie

Comme exemple de désobéissance civile, nous retiendrons : la rébellion par les mots (théâtre, écrits, discours)

Technique : artivisme

Bibliographie de Vaclav Havel

Livres

Le rapport dont vous êtes l'objet ; Plus moyen de se concentrer

Vaclav Havel, éd. Gallimard, 1992

Autour de l'éphémère printemps de Prague, deux pièces de Václav Havel, parmi ses premières oeuvres dramatiques, sont jouées. Dans le rapport dont vous êtes l'objet, le décor polyvalent est planté dans une " Administration " composée de deux sortes de fonctionnaires : ceux qui seront pris dans la toile d'araignée qui se met en place et ceux qui la tissent. Une langue artificielle patiemment introduite dans l'entreprise n'est comprise que par quelques initiés mais tous l'apprennent. Sauf Josef Gross, directeur de l'établissement, homme compétent et travailleur, qu'on a omis de mettre au courant et qui sera le dernier à comprendre ce que trament, aussi bien ses collaborateurs les plus proches que ces nouveaux employés nommés à un poste spécialement créé pour eux et qu'il ne connaît même pas. Il vivra toutes les étapes de sa destitution, jusqu'à accepter de devenir le flic de service. Et quand il sera remis d'urgence à son poste de directeur pour réparer les dégâts, il est mûr, espérant sauver ce qui peut l'être, pour collaborer avec ses ennemis et sacrifier Hana, la jeune secrétaire qui lui a été constamment fidèle. Si Le rapport dont vous êtes l'objet constitue la plus étonnante dénonciation sous une forme comique du système que l'on sait et de la langue de bois, plus moyen de se concentrer ! en étudie les implications apparemment anodines dans la vie de Huml dont la position élevée dans la société suppose une grande adaptabilité au régime. S'essayant à rédiger une allocution, Huml, " intellectuel de communication ", est embarqué presque malgré lui dans une série d'aventures, entre sa femme, sa maîtresse, sa secrétaire et même un enquêteur féminin. Car Huml est dans le même temps l'objet d'une étrange enquête à domicile et les inspecteurs sont quasiment installés chez lui. Tout se dérègle et la pièce devient un immense puzzle qu'il s'agit de reconstituer.

Disponibilité : en librairie

Dossier

Dossier radio de l'INA sur la Révolution de velours

Vous trouverez ici une série de reportages d'époque sur la Révolution de velours dont Vaclav Havel est notamment un des leaders.

Disponibilité : en ligne sur le site de l'INA > Histoire et conflits > guerre froide ou en suivant ce lien :

<http://www.ina.fr/histoire-et-conflits/guerre-froide/dossier/1536/la-revolution-de-velours-en-1989.20090331.CAB89054490.non.fr.html#containerVideo>

Site web

<http://www.vaclavhavel.cz>

→ site web officiel de Vaclav Havel où vous retrouverez notamment ses discours (en anglais)

Collectifs et mouvements citoyens de désobéissance civile

Des grandes grèves de Chicago, du rail ouest-africain, de Mai 68, du procès Bobigny, du Larzac, aux manifestants de la place Tiananmen, aux folles de la place de Mai, à la révolution des Œillets, aux révolutions égyptiennes, tunisiennes, etc. nombreux sont les collectifs citoyens « anonymes » qui incarnent hier et aujourd'hui des luttes menées dans la tradition de la désobéissance civile. Nous citons ici **quelques exemples récents** de ces mouvements massifs spontanés qui ont basé leur revendication sur une structure horizontale de décisions, sans leaders proclamés, usant des moyens pacifiques.

I. Les Indignés



Le mouvement des Indignés (ou Mouvement 15-M) a démarré en Espagne à partir du 15 mai 2011 par un ensemble de manifestations pacifiques spontanées rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnes et des centaines d'associations solidaires. Il s'appuie sur les réseaux sociaux et le site web « ¡Democracia Real Ya! » (Une vraie démocratie, maintenant !).

Inédit par son ampleur et l'éventail de ses revendications, des manifestants ou des organisations du monde entier se revendiquent aujourd'hui de ce mouvement qui se poursuit toujours actuellement.

Les Indignés - dont le nom s'inspire du manifeste *Indignez-vous !* écrit par l'ancien diplomate et résistant français Stéphane Hessel (éd. Indigène, collection « Ceux qui marchent contre le vent », 2010) - se réclame à la fois des influences du Printemps arabe, du mouvement portugais Geração à Rasca en mars 2011, des mouvements grecs et islandais de 2008.

Ce mouvement est dit « horizontal », c'est-à-dire qu'aucune hiérarchie n'existe en principe entre les personnes participantes. Il n'est pas lié à un parti politique ou à une organisation syndicale. Non violent, il appelle à la désobéissance civile sous plusieurs formes : blocages, perturbations, occupations de lieux, boycotts, sit-in, clown-activisme, artivisme, etc.

II. Les déboulonneurs de pub



« *Devant l'inertie des pouvoirs publics, après de nombreuses années de travail sur le terrain légal, les déboulonneurs ont choisi la désobéissance civile symbolique pour alerter l'opinion et amener les élus à faire évoluer la loi dans le sens de l'intérêt collectif* »¹⁹.

Créé en 2005 en région parisienne, le collectif des déboulonneurs a lancé une action d'envergure nationale contre le système publicitaire afin d'obtenir l'ouverture d'un débat

national sur la place de la publicité dans l'espace public et la réforme de la loi de 1979 encadrant l'affichage publicitaire. Ce collectif souhaite qu'un nouveau droit soit reconnu : « *la liberté de réception* », corollaire de la liberté d'expression qui revendique la liberté de recevoir ou non les messages diffusés dans l'espace public. Il propose aussi que la taille des affiches publicitaires soit ramenée à 50 x 70 cm, une contrainte de densité et la suppression des panneaux lumineux et animés.

Leur tactique consiste en la dégradation assumée et non-violente des panneaux publicitaires, en les barbouillant en public.

« *Il serait inique que des barbouilleurs animés par un esprit civique de dépollution des images soient poursuivis et condamnés, alors que tant d'ignominies dues à la recherche du profit maximum sont tolérées.* » Edgar Morin²⁰

Le 3 avril 2012, huit personnes du collectif « les Déboulonneurs » comparaissaient à la Chambre d'appel correctionnelle de Paris pour avoir barbouillé des panneaux publicitaires. Lors du procès, le réquisitoire du procureur a largement reposé sur l'argument d'une atteinte à la liberté d'expression des annonceurs.

¹⁹ <http://www.deboulonneurs.org/article43.html>

²⁰ http://www.lemonde.fr/idees/article/2012/06/26/la-publicite-peut-avoir-des-effets-nocifs-sur-la-societe_1724489_3232.html

III. Les Pussy Riot



Formé en 2011 Pussy Riot (« émeute de chattes ») est un groupe de punk-rock féministe russe. Le collectif a organisé à Moscou des performances artistiques non autorisées pour promouvoir les droits des femmes en Russie et pour s'opposer à la campagne du Premier ministre Vladimir Poutine en vue de l'élection présidentielle. À la suite d'une exhibition jugée profanatoire (« prière punk ») dans une église orthodoxe, trois d'entre elles ont été

condamnées le 17 août 2012 à deux ans d'emprisonnement en camp de travail pour « vandalisme » et « incitation à la haine religieuse ».

Ce collectif musical punk-rock, constitué d'une vingtaine de membres, s'inspire notamment pour ses performances de l'artiste plasticien Oleg Kulik et du mouvement punk féministe « Riot Grrrl » des années 1990, tout en revendiquant des liens avec les activistes du groupe féministe ukrainien Voïna et avec celles de l'actionnisme viennois, plus particulièrement de Günter Brus.

Bibliographie et filmographie générale

Films

- **Tous au LARZAC**

Christian Rouaud, 2011, 1h58.

Marizette, Christiane, Pierre, Léon, José sont quelques-uns des acteurs, drôles et émouvants, d'une incroyable lutte, celle des paysans du Larzac contre l'Etat, affrontement du faible contre le fort, qui les a unis dans un combat sans merci pour sauver leurs terres. Un combat déterminé et joyeux, mais parfois aussi éprouvant et périlleux. Tout commence en 1971, lorsque le gouvernement, par la voix de son ministre de la Défense Michel Debré, déclare que le camp militaire du Larzac doit s'étendre. Radicale, la colère se répand comme une traînée de poudre, les paysans se mobilisent et signent un serment : jamais ils ne céderont leurs terres. Dans le face à face quotidien avec l'armée et les forces de l'ordre, ils déploieront des trésors d'imagination pour faire entendre leur voix. Bientôt des centaines de comités Larzac naitront dans toute la France... Dix ans de résistance, d'intelligence collective et de solidarité, qui les porteront vers la victoire. Plus que jamais le Larzac est vivant !

Disponibilité : dans les centres de prêt des promoteurs provinciaux Annoncer la Couleur (voir contacts sur le dos de la couverture)

- **Le Procès de Bobigny (Téléfilm)**

François Luciani, 2006, 1h28

En 1972, à Bobigny, Martine, une modeste employée de la RATP aide sa fille Léa à interrompre sa grossesse à la suite d'un viol. Dénoncées, elles sont inculpées et arrêtées. Martine s'adresse à la seule avocate dont elle connaisse le nom, Gisèle Halimi. Celle-ci lui propose de revendiquer son acte lors du procès, en déclarant que ce n'est pas elle, Martine, qui est responsable, mais la loi. Gisèle Halimi transforme cela en événement national et un grand mouvement d'opinion publique mène à un non-lieu pour Léa. Le procès de Martine commence, pendant qu'à l'extérieur du tribunal, les manifestants pro et anti-avortement s'affrontent. Face à l'impressionnante plaidoirie de Gisèle Halimi, revendiquant le droit fondamental de choisir pour les femmes, le procureur requiert la peine maximale pour Martine...

Disponibilité : en librairie

- **Même la pluie**

Iciar Bollain, 2010, 1h44 (Fiction)

Sebastian, jeune réalisateur passionné, et son producteur arrivent dans le décor somptueux des andes boliviennes pour entamer le tournage d'un film. Les budgets de production sont serrés et Costa, le producteur, se félicite de pouvoir employer des comédiens et des figurants locaux à moindre coût. Mais bientôt le tournage est interrompu par la révolte menée par l'un des principaux figurants contre le pouvoir en place qui souhaite privatiser l'accès à l'eau courante. Costa et Sebastian se trouvent malgré eux emportés dans cette lutte pour la survie d'un peuple démuné. Ils devront choisir entre soutenir la cause de la population et la poursuite de leur propre entreprise sur laquelle ils ont tout misé. Ce combat pour la justice va bouleverser leur existence.

Disponibilité : dans les centres de prêt des promoteurs provinciaux Annoncer la Couleur (voir contacts sur le dos de la couverture)

- **Made in Dagenham**

Nigel Cole, 2010, 1h53 (Fiction)

Au printemps '68 en Angleterre, une ouvrière découvre que, dans son usine, les hommes sont mieux payés que les femmes. En se battant pour elle et ses copines, elle va tout simplement changer le monde... Les luttes sociales et les questions de genre se rencontrent.

Disponibilité : à la Médiathèque (sous la référence **VM2514**) ou auprès de Libération film pour une projection publique.

- **La désobéissance civile : Respiration de la démocratie ou l'envol des oiseaux**

Louis Campana, éd. Association Shanti, 2004, 55min.

Ce documentaire présente la désobéissance civile associée à la non-violence. Si c'était un acte citoyen ? Le film est décomposé en étapes distinctes : 1 - Histoire de la non-violence (Thoreau-Tolstoï). Gandhi va en faire un mouvement de masse, conceptualisant et mettant en œuvre la désobéissance civile. 2- Témoignages croisés du politique, du philosophe, du juriste, de l'historien, du théologien, du syndicaliste et du citoyen ordinaire autour du thème de la désobéissance civile et de sa légitimité. 3- Exemple concret des « faucheurs volontaires » d'OGM qui met le spectateur dans la réalité de la désobéissance civile devenant un engagement. 4- En final, deux questions : Et si la désobéissance civile était un droit et un devoir ? Et demain, quelle société voulons-nous ?

Public cible : adulte et enseignants

Disponibilité : sur le site de l'organisation « Shanti association » - www.association-shanti.org

- **Indignez-vous ! Le manifeste en image.**

Stéphane Hessel et Tony Catlif, 2012

Documentaire visant à mettre en image les propos du livre « Indignez-vous ».

Disponibilité : en librairie

Livres

- **Cinq discours pour désobéir**

Philippe Godard, éd. Syros, 2012, 218 pages.

Ce livre paru en janvier 2012 reprend le discours de 5 grands personnages de la désobéissance : le général de Gaulle, Gandhi, Thoreau et La Boétie.

Disponibilité : en librairie

- **Collection « désobéir »**

Xavier Renou, éd. Le passager clandestin, 2012

Cette collection traite de différents sujets avec un angle commun : la désobéissance. « Démonteurs de panneaux publicitaires, clowns activistes, inspecteurs citoyens de sites nucléaires, hébergeurs de sans-papiers... Ils renouent avec une culture de la désobéissance civile, du refus radical et ludique, indispensable à la transformation de notre société. Les Désobéissants sont un collectif qui accompagne ceux qui entendent se battre pour le bien commun. Xavier Renou en est l'un des membres fondateurs ; il est le directeur de la collection Désobéir. » On y aborde les thèmes comme : l'école, la pub, le sexisme, le nucléaire, les sans-papiers, la précarité, l'argent, le service public, l'entreprise, etc.

Disponibilité : en librairie

- **Petit traité de désobéissance civile**

Chloé di Cinto, éd. Res Publica, 2010, 333 pages.

Ce livre dresse un état des lieux complet de la désobéissance civile, des origines à nos jours. Tout est passé en revue : théories, pratiques, méthodes, débats, enjeux et perspectives. L'auteur fait le point sur les notions essentielles de toute société humaine (la morale, la violence, la légitimité, le droit, la loi). Ce livre, pour la première fois, donne la parole aux acteurs de la désobéissance, pour comprendre en quoi consiste cette nouvelle forme de résistance politique. Une véritable petite anthologie.

Disponible : en librairie

Petit manuel de la désobéissance civile à l'usage de ceux qui veulent vraiment changer le monde

Xavier Renou, éd. syllepse, 2009, 142 pages.

Il nous entraîne à la fois dans le concret d'une action de défense contre une injustice ou une autre et dans la réflexion de fond sur la violence "souvent contre-productive". Très pédagogiquement, dans ses chapitres Désobéir, Préparer, Passer à l'action, Terminer l'action et évaluer, l'auteur nous indique ce qu'il pense être un moyen efficace d'une résistance citoyenne à de multiples méfaits du "désordre établi". Un véritable répertoire de l'action non-violente est entre autres dressé sur les objectifs de telles méthodes : pour sensibiliser le public, pour ternir la réputation, pour harceler démocratiquement, pour contester la légitimité ou pour faire perdre de l'argent ou du temps.

Disponible : en librairie

Pourquoi désobéir en démocratie ?

Sandra Laugier et Albert Ogien, éd. La Découverte, 1999, 216 pages. (existe en format poche)

Ce livre original, écrit par un sociologue et une philosophe, analyse le sens politique de la désobéissance, en articulant à une analyse approfondie des actes de désobéissance civile qui prolifèrent dans la France d'aujourd'hui – à l'école, à l'hôpital, à l'université, dans des entreprises, etc. Il montre comment ces actes s'ancrent avant tout dans un refus de la logique du résultat et de la performance qui s'impose aujourd'hui comme un mode de gouvernement. A la dépossession qui le menace – de son métier, de sa langue, de sa voix-, le citoyen ne peut alors répondre que par la désobéissance, dont le sens politique doit être pensé.

Disponibilité : en librairie

- **Après Gandhi, un siècle de résistance non-violente**

Ann Sibley O'Brien et Perry Edgmon O'Brien, éd. Le Sorbier, 2010

Un siècle après, le mouvement de résistance non-violente initié par Gandhi est intact. En entraînant à grande échelle un soulèvement opposant à l'Empire britannique des dizaines de milliers de personnes uniquement armées de leur corps, de leur âme et de leur volonté, Gandhi défia la force militaire qui occupait son pays depuis 300 ans. Le monde n'avait jamais rien vu de tel. A son exemple, tout au long du XXe siècle, des hommes et des femmes se levèrent à leur tour pour protester de façon non-violente contre l'injustice. Rosa Parks ou Martin Luther King aux États-Unis, Nelson Mandela en Afrique du Sud, les "Folles de la place de Mai" en Argentine, Aung San Suu Kyi en Birmanie, les étudiants de la place Tiananmen en Chine ou Wangari Maathai au Kenya : tous ont contribué, par leur action, à renverser des gouvernements, remettre en question des lois injustes et à reconstruire des sociétés. Cet ouvrage brosse le portrait de quelques-unes des figures majeures de la résistance non-violente dans le monde. S'intéressant à différentes causes, cultures et périodes historiques, ces récits informeront et inspireront une nouvelle génération de citoyens.

Public : 10-16 ans

Disponibilité : en librairie

- **Le nouvel art de militer – Happenings, luttes festives et actions directes**

Cyril Cavalié (photos) et Sébastien Porte (texte), éd. Alternatives, 2009

Au-delà des formes traditionnelles de contestation que sont la grève ou la manifestation, une nouvelle génération de collectifs est apparue dans l'espace médiatique des années 2000 et agit régulièrement le cours de l'actualité. Pas de chef, de violence, ni de longs discours théoriques, mais un goût prononcé pour l'humour et les mises en scènes spectaculaires. Cet ouvrage invite à une réflexion de fond sur notre modèle de société, basé sur la consommation de masse, le contrôle sécuritaire et la précarité rampante.

Disponibilité : en librairie

- **Artivisme – Art militant et activisme artistique depuis les années 60**

Stéphanie Lemoine et Samira Ouardi, éd. Alternatives, 2010

L'artivisme est l'art d'artistes militants. Il est parfois l'art sans artiste mais avec des militants. Art engagé et engageant, il cherche à mobiliser le spectateur, à le sortir de son inertie supposée, à lui faire prendre position. C'est l'art insurrectionnel des zapatistes, l'art communautaire des muralistes, l'art résistant et rageur des féministes queers, l'art festif des collectifs décidés à réenchanter la vie, c'est l'art utopiste des hackers du Net (hacktivistes d'une guérilla techno-politique), c'est la résistance esthétique à la publicité, à la privatisation de l'espace public... Dans cette galaxie, on trouve JR, Zevs, les Yes Men, les Guerilla Girls, Critical art ensemble, Reclaim the streets, Steven Cohen, Reverend Billy, etc. Sur près de 200 pages largement illustrées, *Artivisme* dresse un état des lieux des pratiques contemporaines d'art radical.

Disponibilité : en librairie

- **Guerilla Kit - Ruses et techniques des nouvelles luttes anticapitalistes. Nouveau guide militant**

Morjane Baba, éditions La Découverte, 2008

Une nouvelle radicalité émerge et réinvente les formes et les techniques de la contestation politique. Le monde des hommes et des femmes en lutte est celui de la ruse et de l'imagination face à la force et à la raideur du pouvoir et des formes d'oppression contemporaine, masquées sous les habits de tolérance, de libéralisme et de mondialisation. Morjane Baba a arpenté les maquis des luttes sociales et a rassemblé ses notes de voyage dans ce guide. Ce n'est pas un nouveau *Capital* ni un nouveau manifeste, c'est un livre objet, à monter soi-même, une trousse à outils à utiliser pour bricoler ses propres armes.

Disponibilité : en librairie

Musique

« On lâche rien » - album « Citoyen du monde » de HK et les Saltimbanks

Le groupe Hk et les SaltiMbanks propose des chansons engagées sur une musique teintée d'influences diverses blues, Chaabi ou encore Hip hop. La Chanson « On lâche rien » reprise lors de manifestation souligne l'importance de se réveiller et de s'unir.

Public : à partir de 15 ans

Disponibilité : à la Médiathèque (sous la référence **NH5260**)

Revues

Eloge de la désobéissance civile, dossier Alternatives Non-violentes, n°142, mars 2007

Ce dossier assez complet reprend une série d'articles relatant le mouvement, la philosophie et les actions de désobéissance civile. Une source documentaire intéressante.

Public : personne relais

Disponibilité : en ligne sur le site d'Alternatives non-violente (www.alternatives-non-violentes.org)

Les luttes non-violentes du XXIème siècle (tome I), revue Alternative Non-violentes n°119-120, Été-automne 2001

Revue thématique reprenant une série d'articles de contenu sur les grandes figures de l'action non-violente du XXIème siècle. Elle offre une source de documentation synthétisée intéressante.

Public : personne relais

Disponibilité : en ligne sur le site d'Alternatives non-violente (www.alternatives-non-violentes.org)

Les Luttes non-violentes du XXème siècle (Tome II), Revue Alternative Non-violentes n°121, Hiver 2001-2002

Revue thématique reprenant une série d'articles de contenu sur les grandes figures de l'action non-violente du XXIème siècle. Elle offre une source de documentation synthétisée intéressante.

Public : personne relais

Disponibilité : en ligne sur le site d'Alternatives non-violente (www.alternatives-non-violentes.org)

Villes et résistances sociales, revue Agone, N°38-39, 2008

Revue thématique accompagnée d'un DVD reprenant deux films sur le sujet : *Art security service* de Bernard Mulliez et *Les indésirables* de Patrick Taliario

Disponibilité : site web de la revue Agone <http://revueagone.revues.org/78>

Chasseurs de pub, la revue de l'environnement mental, dossier annuel, novembre 2002

Revue thématique sur les chasseurs de pubs et leurs actions.

Disponibilité : centre de prêt Annoncer la Couleur Liège (voir contact au dos de la couverture)

Outils pédagogiques

Qu'est-ce que la non-violence ?

Analyse faite par PAX Christi sur le thème de la non-violence. Ce dossier thématique peut être intéressant pour étayer la réflexion sur les mouvements non-violents.

Disponibilité : en ligne sur le site de Pax Christi Wallonie – Bruxelles dans la rubrique Publications >

Analyses (<http://paxchristiwb.be/>)

Sites Web

www.desobeir.net

- Site Web d'un collectif de désobéissants civils français.

<http://desobeissance-civile.be>

- Site Web belge d'un collectif de désobéissance civile qui reprend notamment l'histoire et les principes de la désobéissance civile.

<http://www.lesdesobeissantes.org>

- Site Web d'une association de désobéissantes féministes

<http://www.nonviolence.ca/>

- Site Web du centre de ressource canadien sur la non-violence

<http://www.vacarme.org/rubrique10.html>

- Site Web de Vacarme, une revue trimestrielle publiée sur papier et archivée en ligne qui mène depuis 1997 une réflexion à la croisée de l'engagement politique, de l'expérimentation artistique et de la recherche scientifique

<http://www.nepasplier.fr/va-savoir.htm>

- Site Web de l'organisation "Ne pas Plier" qui travaille sur l'éducation et la lutte populaire

<http://www.labofii.net/>

- Site Web de l'organisation anglophone "The Laboratory of insurrectionary imagination" (en anglais)

<http://eyfa.org/organization>

- Site Web de l'organisation "European Youth for Action" (en anglais) : EYFA travaille principalement pour les jeunes et tente de leur donner l'opportunité d'agir et les encourage à être actif localement et internationalement.

<http://debattonsdanslesrues.free.fr/2011/>

- Site Web de l'association "Débattons dans les rues" visant la réappropriation de l'espace public. (France)

<http://www.seedsforchange.org.uk/>

- Site Web de l'organisation « Seeds for change » : organisation encourageant et formant les activistes, militants, groupes communautaires et coopératives. (en anglais)

DESOBEISSANCE CIVILE

<http://www.citymined.org/ffuq.php>

- Site de l'organisation "City mine(d)" : réseau international individuel et collectif impliqué dans l'action locale et urbaine. Il réunit les mirco-initiatives, crée des interventions urbaines et occupe l'espace public. (en anglais)

<http://www.dites33.be/>

- Site du collectif belge "Dites 33" qui vise l'intervention publique pour dénoncer les politiques actuelles d'austérité et de régression sociale.

<http://touche-coule.blogspot.be/>

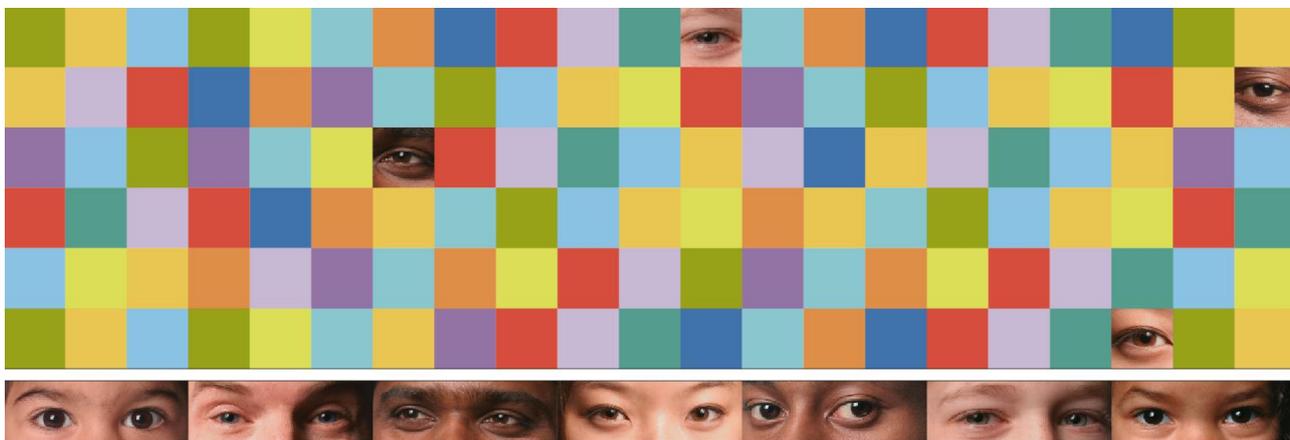
- Blog du collectif « touché coulé » – collectif belge agissant dans l'espace public.

<http://www.collectifartist.be>

- Site du collectif belge « Artist »

<http://www.ezaokup.net/>

- Site du projet « EzaOkup »



La démocratie, c'est pas que des mots!

[au Nord comme au Sud]

ANNONCER LA COULEUR DANS VOTRE PROVINCE

Brabant wallon

Fabrice Corbusy

Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé
Parc des Collines - Bâtiment Archimède
Avenue Einstein, 2 - 1300 Wavre
010 23 60 95 / annoncerlacouleur@brabantwallon.be

Bruxelles

Gaëtan Van Landewyck

Agence belge de développement (CTB)
Rue Haute, 147 - 1000 Bruxelles
02 505 18 19 / gaetan.vanlandewyck@btctb.org

Hainaut

Fabienne Malaise-Berthelier & Anne-Michèle Nisolle

Hainaut-Culture-Tourisme - Département Culture - Secteur Éducation permanente et Jeunesse
Rue Warocqué, 59 - 7100 La Louvière
064 31 28 26-25 / dgac.annoncerlacouleur@hainaut.be

Liège

Cécile Mestrez, Marie Gérard & Martine Cardinal

Les Chiroux, Centre culturel de Liège
Place des Carmes, 8 - 4e étage - 4000 Liège
04 250 94 33 / alc@chiroux.be

Luxembourg

Mathieu Léonard

Département des Affaires Sociales et Hospitalières de la Province de Luxembourg
Square Albert 1er, 1 - 6700 Arlon
063 21 27 63 ou 0498 115 145 / m.leonard@province.luxembourg.be

Namur

Florence Chauvier

Direction des Affaires Sociales et Sanitaires
Rue Martine Bourtonbourt, 2 - 5000 Namur
081 77 67 36 / florence.chauvier@province.namur.be



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**